

DEC143216DR01

Décision portant délégation de signature à Madame Aroul-Marie MARS pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UPR2147 intitulée Dynamique de l'Evolution Humaine, Individus, Populations Espèces

LA DIRECTRICE D'UNITE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC130026DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité UPR2147, intitulée « Dynamique de l'Evolution Humaine, Individus, Populations Espèces, dont la directrice est Madame Anne-Marie GUIHARD COSTA ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Madame Aroul-Marie MARS, Technicien de classe supérieure, à l'effet de signer au nom de la directrice d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision DEC100014DAJ susvisée¹.

Article 2

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directrice (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 16 décembre 2014

La Directrice d'unité
Anne-Marie GUIHARD COSTA

¹ Pour mémoire la directrice d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 134 000 € HT au 01/01/2014